

Assemblage du "Faite du Saint-Mont" le lundi 1 Février

Cette année il s'exporte a Gouda aux Pays-Bas

Événement professionnel très attendu dans le monde de la gastronomie et chez les cavistes, 'L'Assemblage du Faîte de Saint Mont' se décentralise et se tiendra le lundi 1er février 2016, à Gouda aux Pays-Bas. Un partenariat de longue date avec les Pays Bas La traditionnelle cuvée icône de Plaimont Producteurs célèbre cette année 30 ans de partenariat des vins de Saint Mont avec les Pays-Bas, qui furent parmi les premiers à miser sur cette petite appellation du Sud Ouest. A événement exceptionnel, parrains exceptionnels : Le Faîte blanc 2015 et Le Faîte rouge 2014 seront assemblés par deux ambassadeurs hors norme : Pim Nolen, fondateur et ancien directeur de DGS Wijn, et André Dubosc, fondateur et ancien directeur de Plaimont. Au début des années 80, DGS Wijn, aujourd'hui importateur N°1 de vins en Hollande, en est à ses balbutiements, tout comme l'union Plaimont Producteurs, qui fait ses premiers pas à l'export. Visionnaires, les dirigeants partagent des valeurs communes d'authenticité et une soif de conquête. Une amitié réelle se noue entre les deux hommes. Les vins de Gascogne plaisent énormément et une première commande est rapidement signée. Les Saint Mont suivent peu après. Les Pays-Bas demeurent aujourd'hui encore un marché prioritaire pour les vignerons de Plaimont. Le Faîte y est bien représenté : on retrouve les bouteilles cachetées de cire et habillées de leurs étiquettes en bois, dans les plus beaux établissements, restaurants et cavistes. Présentation des Parrains 2016 André Dubosc, fondateur et ancien directeur de Plaimont Issu d'une famille de viticulteurs, André Dubosc est né à Viella (Gers). Enfant déjà, aux côtés de son grand-père, ingénieur viticole qui a transformé la maison familiale en un véritable point de rencontre ampélographique, il croise MM. Lavignac, Durquety et Levadou. Après une Ecole d'Ingénieur agro à Montpellier puis des études d'œnologie à Bordeaux, André Dubosc démarre sa carrière en tant que technicien pour les caves de Saint Mont, de Plaisance du Gers et d'Aignan, pour en prendre rapidement la Direction puis fonder Plaimont Producteurs. Sachant la production d'Armagnac en déclin, il convainc les viticulteurs de replanter les cépages locaux pyrénéens et de reconvertir le vignoble pour proposer les premiers vins de Gascogne et plus tard, redonner naissance à l'AOC Saint Mont. Pim Nolen, fondateur et ancien directeur de DGS Wijn Après un début de carrière dans l'alimentation auprès de la centrale d'achat Brug Centrale, Pim Nolen intègre en 1981 Dranken Groothandel Smits en tant qu'acheteur. En 1985 il reprend cette société qui devient alors DGS Wijnkopers. Wijn est le mot Néerlandais pour Vin : à partir de cette date en effet, la société fait le choix de se concentrer exclusivement sur le vin. Le succès est énorme : DGS connaît une croissance constante, jusqu'à devenir aujourd'hui le 1er importateur BtoB de vin aux Pays-Bas, développant sa présence également en Pologne (ANKA Wines) et en République tchèque. Pim Nolen est toujours resté conseiller et membre actif dans le Conseil consultatif ; depuis 2015, il est de nouveau actionnaire de DGS Wijn. Les parrains de l'Assemblage du Faîte depuis 1996 Faîte rouge 1996 : André Daguin Faîte rouge 1997 : Frédéric Lebel Faîte rouge 1998 : Alain Dutournier Faîte rouge 1999 : Guido Francque (Belgique) et Frédéric Lebel (France) Faîte rouge 2000 et Faîte blanc 2001 : Philippe Faure-Brac Faîte rouge 2001 et Faîte blanc 2002 : Myriam Huet et Alain Landolt Faîte rouge 2002 et Faîte blanc 2003 : Yumi Tanabé (Japon) et Pierre Casamayor (France) Faîte rouge 2003 et Faîte blanc 2004 : Tim Atkin (UK) et John Salvi (France) Faîte rouge 2004 et Faîte blanc 2005 : Pascal Carré (Luxembourg) et Michel Guérard (France) Faîte rouge 2005 et Faîte blanc 2006 : Vincent Labeyrie (France) et Timo Honig et Jan Van Lissum (NL) Faîte rouge 2006 et Faîte blanc 2007 : Joanna Simon (UK) et Jean-Luc Pouteau (France) Faîte rouge 2007 et Faîte blanc 2008 : Gérard Basset (UK) et Michel Bettane (France) Faîte rouge 2008 et Faîte blanc 2009 : Eric Boschman (Belgique) et Olivier Poussier (France) Faîte rouge 2009 et Faîte blanc 2010 : René Van Heusden (Pays Bas), John Euvrard (France), Clément et Damien Cazaux (France) Faîte rouge 2010 et Faîte blanc 2011 : Anthony Rose (UK) et Frédéric Siméon (France) Faîte rouge 2011 et Faîte blanc 2012 : Caro Maurer (Allemagne) et Babette de Rozière (France) Faîte rouge 2012 et Faîte blanc 2013 : Yoichi Sato (Japon) et Enrico Bernardo (France). Faîte rouge 2013 et Faite blanc 2014 : Laure Gasparotto (France), et Andreas Larsson (Suède).

Marcel Lavedan



André Dubosc, founder of Plaimont, pioneered the Saint Mont appellation. The black beret has become a symbol of Plaimont and of Saint Mont.
PHOTO: ROGER MORRIS